

**UNIVERSITE
MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3**

BUDGET-2013

**Conseil d'administration
du
21 décembre 2012**

S O M M A I R E

- 1) **R**apport de présentation p. 5

- 2) **P**rojet de budget agrégé de l'établissement p. 21

- 3) **P**rojet de budget principal de l'établissement p. 27

- 4) **P**rojet de budget annexe du C.F.A des métiers du livre p. 35

- 5) **A**nnexes. p. 43
 - Détermination du plafond d'emploi – budget agrégé p 45
 - Décompte des ETPT p 46
 - Facteurs d'évolution de la masse salariale p 47
 - Plan pluriannuel d'investissement p 48

- 6) **P**rojet de budget du SIGDU p. 49

**RAPPORT
DE
PRESENTATION
DU
BUDGET-2013
DE
L'UNIVERSITE**

**Michel de Montaigne
Bordeaux 3**

UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3

Préambule : élaboration et périmètre budgétaires

Elaboration budgétaire

L'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 dispose des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L. 712-9, L. 712-10 et L. 954-1 à L. 954-3 du code de l'éducation depuis le 1er janvier 2011.

Aussi son budget 2013 a-t-il élaboré et présenté selon les termes du Décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies, en référence à la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des EPN pour 2013, et en tenant compte du Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Etabli dans le cadre des grandes masses votées le 26 octobre 2012, le projet de budget proposé au vote du Conseil d'administration a été finalisé par les services de l'Université le 28 novembre 2012, et a intégré l'ensemble des informations directes et indirectes émanant du MESR jusqu'à cette date.

Les éléments d'information postérieurs seront intégrés dans le cadre du premier budget rectificatif sur la base des notifications y afférentes :

- Traduction financière de l'annonce ministérielle de créations de 13 postes au bénéfice de l'Université de Bordeaux 3 et anticipation de l'impact de ces créations sur la dotation SYMPA via notamment une probable baisse de la dotation « Emplois manquants » ;
- Consigne d'intégration budgétaire sans répartition de la réserve de précaution sur la base du niveau du gel de crédit 2012, soit 200 000 € de moins que l'hypothèse intégrée au budget 2013 (356 476 € en 2012 contre 588 902 € dans le projet actuel);
- Impact budgétaire de la titularisation d'agents contractuels dans le cadre de la mise en place de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, dite loi Sauvadet.

Périmètre

Le budget agrégé de l'établissement est constitué du budget principal ainsi que du budget annexe de son Centre de Formation par Apprentissage « Métiers du Livre ».

A ce budget agrégé est adossé le budget du Service interuniversitaire de Gestion du Domaine Interuniversitaire (SIGDU), en sa qualité de service inter-établissement.

Le plan de trésorerie proposé en annexe au projet de budget porte sur les trois budgets : principal, annexe et du SIGDU.

Le budget agrégé de l'établissement reste constitué de 20 unités budgétaires, dont 2 budgets propres intégrés.

En termes d'architecture budgétaire, l'université évolue au niveau des centres de responsabilité :

- Déplacement du centre de responsabilité dédié à l'action sociale de l'UB 900 « Université » à l'UB 914 « Administration générale »
- Création au sein de l'UB 914 d'un centre de responsabilité « HCC à répartir », destiné à porter les crédits de masse salariale correspondant au volume des heures complémentaires d'enseignement réalisées au sein des UFR Humanités, Langues & Civilisations et Sciences des Territoires et de la Communication, ainsi que du Département des Activités Sportives
- Refonte des centres de responsabilité de l'UB 917 « Vivre à l'Université » pour mise en adéquation avec l'organisation de la direction Vivre à l'Université, avec la transformation des CR 9173 Culture et 9174 Vie étudiante en CR 9173 Pôle Projets et 9174 Pôle médiation et certifications, et création d'un CR 9177 Infirmerie.

RAPPORT DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2013

Lors du vote des grandes masses, l'université a affiché sa volonté de générer un excédent de fonctionnement de l'ordre de 200 000€, afin de pouvoir satisfaire ses besoins en investissement récurrents en utilisant principalement la capacité d'autofinancement générée, préservant ainsi le niveau du fonds de roulement afin de garantir la pérennité de l'établissement.

Cette politique volontariste s'accompagne d'une position de principe, selon laquelle l'université n'entreprendra de nouveaux projets immobiliers d'envergure que dans la mesure où leur financement est assuré par des subsides extérieurs.

En effet, après avoir consacré de 2009 à 2012 des efforts conséquents pour réhabiliter ses bâtiments, en puisant sur son fonds de roulement, l'université doit intégrer l'impact des passifs sociaux et ce fonds de roulement passera pour la première fois sous la barre des 30 jours de fonctionnement en 2013.

Pour sa troisième année en mode RCE, l'Université de Bordeaux 3 parvient à présenter son budget agrégé avec un excédent de fonctionnement de 194 962€, prévu au budget principal. Cet excédent reflète la préoccupation partagée par l'ensemble des composantes et services de l'Université de maîtrise des dépenses, l'effort étant réalisé sur les dépenses de fonctionnement, mais également et fortement sur la masse salariale.

Dans cet objectif, l'établissement s'engagera dès janvier 2013 dans la génération de contrats d'objectifs et de moyens avec ses composantes d'enseignement.

Pour ce qui est de la section d'investissement, la volonté affichée lors du débat sur les grandes masses de maîtriser les charges pour ne recourir au fonds de roulement qu'à hauteur de 300 000€ hors plan pluriannuel d'investissement s'est confrontée aux besoins exprimés lors des arbitrages budgétaires. Le prélèvement sur fonds de roulement s'élève à 347 512€, auquel il convient d'ajouter 156 835€ au titre des reports sur plan pluriannuel d'investissement, soit 504 347€.

Le présent rapport est élaboré comme suit :

Recettes : présentation des prévisions 2013, évolution et tendances

Dépenses : présentation des prévisions 2013, problématiques et tendances

Investissement : principaux projets, sources de financement

Estimation du fonds de roulement

I. Budget Agrégé

Le budget est commenté au niveau 1 du budget agrégé, ce niveau permettant la meilleure comparaison possible par rapport aux prévisions des exercices antérieurs.

La dotation de l'Etat pour sa composante Ex-titre 2 est prévue dans son intégralité sur le budget principal.

L'enveloppe de dotation Etat correspondant à l'allocation générale est ventilée sur les 2 budgets de niveau 1 : agrégé (principal et annexe) et du service interuniversitaire.

A. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget agrégé présente un excédent de fonctionnement de 194 962€, avec une prévision de recettes de 83 098 740€, contre 82 903 778€ inscrits en dépenses.

Dépenses par nature	BP	Recettes	BP
Masse salariale	69 574 651	Subventions ETAT	72 177 626
Fonctionnement	13 329 127	Autres recettes	10 921 114
Total dépenses (A)	82 903 778	Total recettes (B)	83 098 740
Excédent prévisionnel	194 962	Déficit prévisionnel	

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget agrégé s'élèvent à : 83 098 740€, en baisse de -0,3% par rapport aux prévisions initiales 2012 (83 327 012€). Elles sont constituées des éléments suivants :

	BP 2013
Subventions pour charges de service public	72 177 626
Autres subventions de fonctionnement	975 642
Autres ressources de fonctionnement courant	7 225 936
Recettes encaissables	80 379 204
Recettes non encaissables	2 719 536
TOTAL fonctionnement	83 098 740

Les subventions de l'Etat représentent 89,8% des recettes de fonctionnement encaissables, les autres subventions 1,2%, les autres ressources de fonctionnement courant 9%.

Les recettes non encaissables constituent 3% des recettes de fonctionnement, contre 3.9% au budget primitif 2012.

A- Subventions de l'Etat

La dotation du MESR prévue au budget agrégé est estimée à 72 175 626€.

Ce montant est calculé sur la base des notifications 2012, avec les aménagements suivants :

- Intégration de 1 531 236€ correspondant à la hausse du taux CAS
- Prise en compte d'une ligne négative de -122 000€ liée à la création de l'ENSEGID-IPB (courrier du 19 novembre 2012)
- Aménagement des prévisions au titre des actions spécifiques
- Déduction de la subvention pour charge de service public allouée au Service interuniversitaire de Gestion du Domaine universitaire.
- Déduction d'une réserve de précaution correspondant à 10% de l'allocation des moyens de fonctionnement, soit -573 732€.

	2012 - Dernière notification	2013 V2
Masse salariale transférée	55 056 499	55 056 499
Augmentation taux CAS		1 531 236
Alloc. moyens M30	8 213 513	8 213 513
Contrats doctoraux	1 202 289	1 202 289
Bonus quinquennal	200 000	200 000
Alloc. moyens M10	5 391 020	5 391 020
Ligne négative transfert EGID	-57 200	-122 000
Bonus RCE	620 000	620 000
Subv. Spécifiques	719 890	580 570
I.U.F.	312 985	227 931
SOUS-TOTAL	71 658 996	72 901 058
GEL CREDITS	-356 476	-588 902
<i>Pre- Dotation SIGDU</i>	<i>130 027</i>	<i>151 700</i>
Pre- Dotation Budget agrégé	71 528 969	72 749 358
GEL CREDITS Université	-356 476	-573 732
Subv MESR BORDEAUX 3	71 302 520	72 312 156
Subv MESR sur Budget agrégé	71 172 493	72 175 626

L'enveloppe correspondant aux actions spécifiques est composée des lignes suivantes :

Concours ITRF	7 000
Préparation concours internes	12 000
Aide à la restauration	23 570
Subv. CADIST	58 000
CNU - missions & indemnités	60 000
Subv. Pôle Handicap	70 000
Mobilité étudiante	350 000
	580 570

Le montant de la subvention pour charge de service public reste pour l'heure une estimation, faute d'information concrète du MESR. Cette estimation est volontairement prudente, considérant la baisse de 31 millions d'euros des crédits du PAP 2013 répartis par le modèle Sympa annoncée par dépêche AEF du 26/10/2012.

Du fait de l'augmentation de la hausse du point CAS et de son financement, la part de la dotation du MESR augmente en 2013, et constitue 86,85% de l'ensemble des recettes de fonctionnement, et 89,8% des recettes de fonctionnement encaissables.

B- Autres subventions de fonctionnement

	bp 2012	BP 2013
Autres subventions de fonctionnement	1 255 413	975 642
Collectivités locales	109 892	124 318
Région	93 092	106 918
Département	7 800	7 800
Autres	9 000	9 600
Union Européenne	293 374	298 804
Autres subventions de fonctionnement	852 147	552 520

Pour ce qui est des autres subventions de fonctionnement, la variation de prévision entre les deux exercices de -279 771€ s'explique exclusivement par le fait que 2012 prévoyait une ligne de 347 125€ dans le cadre de l'Opération isolée Plan Campus Maison des Arts, pour le financement des dépenses de fonctionnement correspondantes. Hormis cet élément, les autres subventions de fonctionnement témoignent d'une grande stabilité des activités et partenariats noués.

C- Autres recettes de fonctionnement

	bp 2012	BP 2013
Autres ressources de fonctionnement courant	7 743 629	7 225 936
Droits d'inscription	2 394 000	2 430 000
Contrats de recherche	3 311 140	2 891 662
ANR Investissements d'avenir	241 342	791 530
ANR hors investissements d'avenir	506 363	386 116
Région	977 253	1 230 157
Autres	1 586 182	483 859
Formation continue	841 548	789 449
Taxe d'apprentissage	308 800	328 600
Autres prestations (études et travaux)	733 141	560 540
Autres recettes encaissables	155 000	225 685

Les droits d'inscription constituent 3% des recettes encaissables de fonctionnement. Malgré la hausse des droits, l'Université vise une stabilité de ces ressources, le nombre de primo-entrants accusant une baisse à la rentrée universitaire 2012-2013.

Les contrats de recherche (2 891 662€) associés aux produits des publications (248 242€) génèrent 3 139 904€, soit 3,9% des recettes encaissables. En termes d'évolution, on peut constater la montée en puissance des projets « investissements d'avenir » et, a contrario, un net tassement des ressources ANR classiques.

Parallèlement, la fin du projet Raudin 1 en 2012 explique la baisse importante de la ligne « Autres contrats de recherche ». Il convient de constater aussi la forte diminution du portage des projets de l'équipe de recherche Georessources, dans le cadre de la cotutelle avec l'IPB. La baisse prévisionnelle du volume financier généré par les contrats de recherche n'est ainsi pas symptomatique d'une baisse d'activité des équipes.

Il peut être mentionné que l'application du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à

la gestion budgétaire et comptable publique va induire des changements de pratique en matière de traitement comptable des contrats de recherche qui pourront avoir une incidence quant à l'équilibre annuel sur ces postes.

L'attention peut également être attirée sur la prévision de recette au titre de la Formation continue, qui accuse une baisse de plus de 50 000€. L'établissement a prévu de se consacrer dès janvier 2013 à la redéfinition de sa politique tarifaire en la matière.

D- Recettes non encaissables

	bp 2012	BP 2013
Recettes non encaissables	3 245 505	2 719 536
Prestations internes	250 700	195 788
Reprises sur provisions	446 695	72 748
Neutralisation des amortissements	1 103 691	1 343 496
Quote part des subventions d'inv't virée au compte de	1 285 724	1 092 504
Autres	158 695	15 000

Les recettes non encaissables, estimées à 2 719 536€, constituent 3% des recettes de fonctionnement. 90% correspondent aux neutralisations des amortissements et aux quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat.

Les prestations internes (195 788€) pour partie constituées des frais de gestion sur ressources propres de certaines composantes (IUT, DEFLE, SCD...), reflètent également l'activité de prestataire interne de certains services, notamment les Presses universitaires de Bordeaux.

Le poste des reprises sur provisions enregistre une forte baisse au regard des prévisions initiales 2012, qui intégraient deux lignes conséquentes au titre de provisions pour charge : le remplacement de la chaudière de la Bibliothèque universitaire et les charges de fonctionnement liées au projet de réhabilitation de la Maison des Arts.

Par ailleurs, l'Université prévoit 15 000€ de recettes exceptionnelles, contre 158 695€ prévus en 2012 dans le cadre de la normalisation des comptes.

A eux seuls, ces deux postes expliquent largement la baisse des prévisions de recettes de fonctionnement pour 2013.

Schématiquement, les variations observables par grande catégorie de recette sont les suivantes :

	bp 2012	BP 2013	variation
Subventions pour charges de service public	71 082 465	72 177 626	1 095 161
Autres subventions de fonctionnement	1 255 413	975 642	-279 771
Autres ressources de fonctionnement courant	7 743 629	7 225 936	-517 693
Recettes encaissables	80 081 507	80 379 204	297 697
Recettes non encaissables	3 245 505	2 719 536	-525 969
TOTAL fonctionnement	83 327 012	83 098 740	-228 272

2. Dépenses de fonctionnement

Dépenses par nature	BP	Recettes	BP
Masse salariale	69 574 651	Subventions ETAT	72 177 626
Fonctionnement	13 329 127	Autres recettes	10 921 114
Total dépenses (A)	82 903 778	Total recettes (B)	83 098 740
Excédent prévisionnel	194 962	Déficit prévisionnel	

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 82 903 778€, soit une baisse de -0,5% par rapport aux prévisions 2012 (83 320 888€).

La masse salariale est stable malgré l'augmentation intégrée de la hausse du point CAS.

En comparaison avec celles prévues au BP 2012, les dépenses de masse 10, sont réduites de 2% pour la partie décaissable, et de -5% pour la partie non décaissable.

2.1. La masse 10 décaissable représente 11.5% des dépenses totales de fonctionnement avec 9 567 135€.

Si l'on compare par grands postes de dépenses, on peut constater une forte disparité des catégories de dépenses entre les exercices 2012 et 2013.

	BP 2012	BP 2013	variation
Autres crédits de fonctionnement	13 782 973	13 329 127	
Dépenses décaissables	9 811 094	9 567 135	-243 959
Matériels et fournitures non amortissables	967 101	889 682	-77 419
Documentation	637 146	710 890	73 744
Achats d'études et de prestations de service	1 051 626	1 488 473	436 847
Assurances	21 000	37 000	16 000
Fluides et frais de téléphonie	518 598	811 920	293 322
Locations	183 195	122 644	-60 551
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation	2 666 773	493 352	-2 173 421
Personnel extérieur à l'établissement	96 990	28 000	-68 990
Missions	1 290 284	1 157 253	-133 031
Frais de réceptions	153 721	241 679	87 958
Subventions et gratifications	1 111 167	2 171 910	1 060 743
Autres charges de fonctionnement	1 113 493	1 414 332	300 839

Cette disparité s'explique en partie par le travail réalisé au sein des services, et notamment au sein de la Direction du Patrimoine pour mieux identifier les postes de dépenses à prévoir. Pour autant, les actions de l'Université varient fortement sur certains postes.

En effet, 2012 intégrait d'importantes prévisions de dépenses au titre du bâtiminaire, qui ne se représenteront pas sur 2013 : les prévisions au titre de la réhabilitation de la Maison des Arts et du bâtiment K et la participation au remplacement de la chaudière de la bibliothèque universitaire s'élevaient en 2012 à 1 006 000€.

Par ailleurs, l'Université a progressé dans ses pratiques comptables et caractérise désormais en section d'investissement des charges pré-imputées au budget primitif 2012 en section de fonctionnement.

En tout état de cause, la variation énorme qui apparaît sur la ligne Maintenance des bâtiments ne traduit pas une sous estimation des charges de maintenance qui pèsent sur l'établissement.

2013 affiche une progression très importante (+ 1 060 743€) du poste des subventions et gratifications. Le poste des subventions augmente du fait

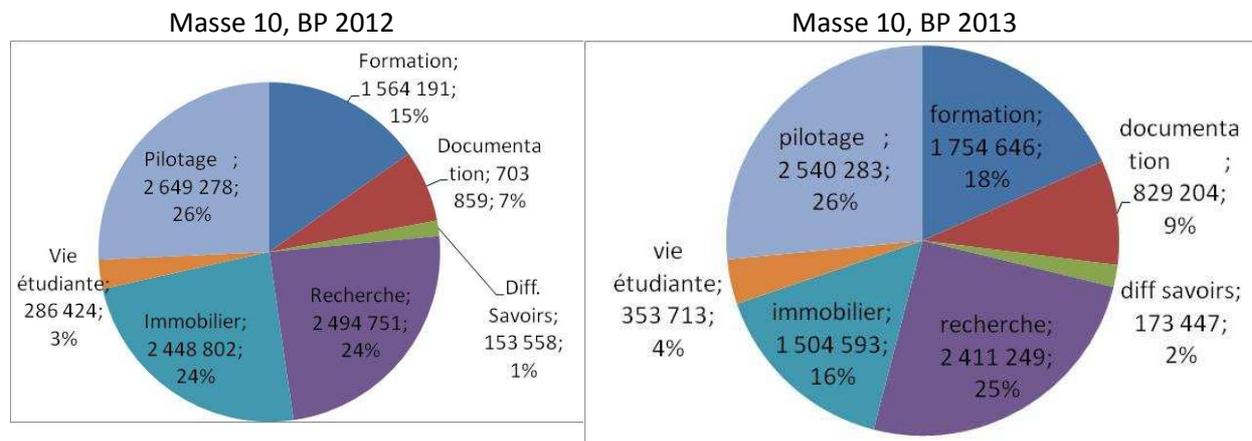
- d'une meilleure caractérisation des participations de l'Université de Bordeaux 3 aux services supportés par le PRES Université de Bordeaux (+ 360 000€) et les autres établissements bordelais (+40 000€),
- de reversements prévus aux établissements partenaires dans le cadre de contrats de recherche (+ 180 000€)

Le poste des gratifications augmente de 370 000€ du transfert de la gestion des bourses de mobilité internationale, de gratifications prévues dans le cadre des projets IDEX et de la requalification des versements aux étudiants apprentis du CFA.

La ventilation par grande destination fait ainsi apparaître une structuration 2013 où les trois activités en baisse sont clairement l'immobilier, le pilotage opérationnel et, de façon relative, la recherche.

Pour ce qui est de l'action pilotage, elle accueillait en 2012 la réserve de précaution prévue initialement (151 500€), non prévue budgétairement dans le cadre du BP 2013.

Pour ce qui est de la recherche, la baisse des crédits ouverts est à mettre en relation avec la réduction du volume financier généré en recettes.



2.2. La masse salariale représentait en 2012 87.1% des dépenses décaissables avec 69 563 851€.

Elle est stable en 2013, affichant 69 574 651€, soit 87,9% des dépenses décaissables.

	BP 2012	BP 2013
Masse salariale transférée	55 853 238	56 561 433
Contrats doctoraux	1 426 140	1 476 360
ATER - lecteurs - moniteurs	1 681 445	1 242 274
Contractuels université	4 194 586	4 494 180
Vacations	47 830	53 590
Indemnitaires Université	612 821	551 665
Heures complémentaires	3 684 546	3 636 218
Prestations sociales	98 800	121 625
Action sociale Université	13 000	24 000
Contrats de recherche	1 951 445	1 413 306
	69 563 851	69 574 651

Derrière cette stabilité sont en œuvre plusieurs éléments qui compensent ainsi au global l'augmentation de la charge au titre de la pension civile des titulaires (+1 531 236€).

Hors effet du CAS pension, l'université parvient donc à diminuer de près d'1,5 millions d'euros ses dépenses de masse salariale :

- par des économies sur la masse salariale transférée dans le cadre du passage aux RCE. La baisse constatée d'environ 700 000 €, après neutralisation de la hausse du CAS Pension, s'explique pour 50% par la diminution du nombre d'ATER affectés sur postes vacants lors des rentrées 2012 et 2013 et pour le reste par le constat d'un GVT nul et non positif tel qu'intégré aux prévisions du BP 2012 (pour rappel, corrigé dès la DBM2 de 2012) ;
- par de nouvelles mesures visant la normalisation des services des lecteurs (passage d'un service de 200 heures à 250 heures) : - 37 000 € ;
- par une réduction de la prévision de dépense au titre de la prime d'excellence scientifique : - 50 000€ ;
- par une réduction relative des heures complémentaires d'enseignement alors même que le non recrutement d'ATER génère une baisse du potentiel d'enseignement de 1 920 heures et que le transfert de PRP de l'IUT et du DEFLE en modulations de service se traduit par une hausse des besoins en heures complémentaires. La diminution, pour partie masquée par ces deux éléments, vient d'une meilleure appréhension des maquettes des UFR et d'un examen approfondi des besoins en heures complémentaires des autres composantes (travail engagé avec l'IUT et le DEFLE sur l'analyse de la charge pédagogique).

En outre, il convient de souligner la réduction de la masse salariale au titre des contrats de recherche (-538 000 €), à mettre en corrélation avec les recettes correspondantes.

Crédits de masse salariale	69 574 651
Dépenses décaissables	69 574 651
Rémunérations principales	34 928 966
Rémunérations principales des fonctionnaires	26 870 484
Rémunérations principales des non titulaires (CDD)	8 058 482
Rémunérations accessoires	2 991 112
Cours complémentaires et vacances d'enseignement	2 981 588
Vacations administratives	9 524
Primes et indemnités	2 452 046
Cotisations et contributions sociales	27 540 452
Cas pensions	20 045 381
Autres cotisations	7 495 071
Autres charges de personnel	1 662 075
Allocation de retour à l'emploi ou cotisations ASSEDIC	603 860
Impôts sur rémunérations	912 590
Autres	145 625

Comme mentionné au préambule, les prévisions n'intègrent pas au budget primitif les mesures et consignes ministérielles annoncées récemment.

2.3. Les dépenses non décaissables sont prévues à hauteur de 3 761 992€, exclusivement sur la masse 10. L'Université estime en effet que la variation des provisions pour charges de personnel devrait être nulle ou quasi nulle entre les exercices.

Le poste qui évolue le plus à la baisse au titre des dépenses non décaissables est celui des prestations internes. Cette variation s'explique par un changement des pratiques, les refacturations ne faisant plus l'objet de prestations, mais de réimputations, et par une meilleure caractérisation des postes.

	BP 2012	BP 2013	variation
Charges non décaissables	3 971 879	3 761 992	-209 887
Prestations internes	761 752	242 842	-518 910
Dépenses exceptionnelles non décaissables		57 150	57 150
Dotations aux amortissements	3 210 127	3 462 000	251 873
Dotations aux provisions hors charges de personnels			

Les dotations aux amortissements augmentent, conséquence logique des opérations d'investissement réalisées en 2012.

3. Equilibre de fonctionnement et CAF

La capacité d'autofinancement dégagée sur le budget agrégé s'élève à 1 148 214€, contre 380 141€ au BP 2012.

Elle est composée des éléments suivants :

Excédent de fonctionnement	194 962
CAF Amortissement	1026000
IAF Reprises sur provisions	-72748
	1 148 214

L'Université retrouve ainsi un niveau de capacité d'autofinancement nettement plus correct que les années précédentes, ce qui lui permet de couvrir 47,5% des ouvertures de crédits en investissement.

B. Section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP	Ressources	BP	Taux de couverture
IAF		CAF	1 148 214	45,7%
Investissement	2 510 742	Conventions d'investissement	858 181	34,2%
Total emplois (E)	2 510 742	Total ressources (F)	2 006 395	
Apport au fdr :		Prélèvement sur le fdr :	504 347	20,1%

Au regard de celle de l'exercice 2012, la section d'investissement de l'exercice 2013 fait pâle figure. On peut se reporter utilement au plan pluriannuel d'investissement pour y trouver une première explication : l'Université avait choisi d'intégrer au budget primitif 2012 3752 875€ des prévisions de dépenses financées sur des ressources extérieures pour des projets qui n'ont pas abouti sur l'exercice (CPER, Plan Campus).

L'établissement a renouvelé ses demandes pour l'exercice 2013, en actualisant les périmètres, mais fait le choix cette fois de ne faire apparaître que les financements obtenus formellement, étant entendu que les projets ne seront effectivement réalisés qu'à la condition et à la hauteur des financements obtenus. Aussi peut-on souhaiter que le premier budget rectificatif 2013 intègre de nouvelles recettes, sans quoi la réalisation des projets : Maison de la Recherche, réhabilitation du bâtiment K, travaux d'isolation et d'étanchéité sera retardée.

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont estimées à 858 181€ (5 036 744€ au BP 2012) et couvrent 34,2% des dépenses.

Les recettes obtenues dans le cadre des contrats de recherche représentent 52,1% de la section (447 101€).

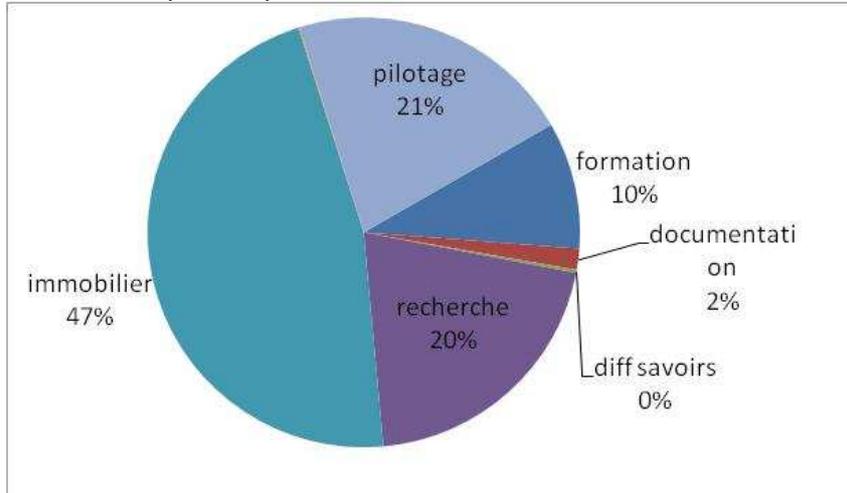
Les 400 000€ prévus au titre des projets immobiliers correspondent :

- pour 150 000€ à la finalisation du projet « Maison des Arts, pour l'aménagement des extérieurs,
- pour 250 000€ à la première notification de la Région au titre du projet Maison de la Recherche, qui peut permettre d'initier le projet, mais suppose que la (les) notification(s) ultérieure(s) soi(en)t assez précoce(s) dans l'année.

2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement portées au budget agrégé s'élèvent à 2 510 742€ (6 716 256€ inscrits au BP 2012).

Elles sont réparties par destination comme suit :



Malgré la prudence de l'établissement quant à ses projets, l'immobilier reste l'action majoritaire de la section. L'université y consacre 1 168 385€ :

- 223 000€ au titre de la maintenance préventive et curative ;
- 369 550€ au titre d'opérations spécifiques, certaines prévues en 2012 mais dont la réalisation a pris du retard (ventilation du laboratoire de l'UMR CRP2A,...) ;
- 156 835€ au titre de l'accessibilité des étudiants handicapés, projet inscrit au PPI, et ayant fait l'objet d'un financement en 2012 (report). ;
- 19 000€ au titre d'aménagements spécifiques au bénéfice d'étudiants ou personnels handicapés ;
- 400 000€ au titre des projets immobiliers financés.

Les crédits ouverts en pilotage sont en très grande majorité destinés au renouvellement de matériel informatique, vidéoprojecteurs, etc. (474500€). On peut préciser que l'université initie en 2013 une démarche ambitieuse qui vise à ce que chaque enseignant et enseignant chercheur soit doté d'un ordinateur portable à l'horizon 2016.

Les crédits ouverts en recherche (515 400€) correspondent pour l'essentiel aux projets financés par des ressources extérieures.

Il convient, pour conclure, de mentionner le caractère a priori exceptionnel du faible montant inscrit au titre des investissements en 2013. En effet, l'université devra répondre en 2014 à des besoins nettement plus importants, pour renouveler par exemple ses salles informatiques, le plateau télévision de l'IJBA, etc.

3. Equilibre et estimation du fonds de roulement

L'équilibre global du budget agrégé est atteint par un prélèvement sur fonds de roulement de 504 347€.

Si ce montant dépasse de 47 000€ celui prévu lors du vote des grandes masses hors report PPI, il reste raisonnable, en comparaison avec les 1 300 000€ prévus en 2012 à la même période.

Il est assez difficile d'extrapoler sur le montant du fonds de roulement dont disposera l'établissement après compte financier 2012.

L'université a fait le choix de comptabiliser de façon anticipée en 2012 les passifs sociaux correspondant aux congés non pris des titulaires BIATS ainsi qu'aux heures complémentaires des personnels de Bordeaux 3. Cette comptabilisation hors exécution budgétaire devrait générer une baisse du fonds de roulement de l'ordre de 1 200 000€.

Par ailleurs, la nouvelle valorisation des stocks devraient également avoir un impact négatif non encore arrêté, de l'ordre de 565 000€.

Une autre difficulté consiste à estimer le montant du prélèvement effectif sur fonds de roulement au titre de l'exercice 2012. En partant sur une non-réalisation à hauteur de 500000€, on peut extrapoler de la façon suivante :

FDR 01/01/2012	8 777 061
Prélèvement autorisé 2012	-1 153 783
Non réalisation 2012	498 000
détail	
dévalorisation stocks	198 000
PPI - accessibilité	156 000
Immobilier - autres projets	144 000
Impact passifs sociaux	-1 200 000
Impact valorisation stocks	-565 000
Estimation FDR 01/01/2013	6 356 278
Prélèvement proposé 2013	-504 537
Estimation FDR 2013	5 851 741
soit en jours / fonct	25,8

Au regard de la note ministérielle du 04 décembre 2012 sur la règle prudentielle qui ramène le seuil d'alerte de 30 jours à 15 jours de fonctionnement, le fait que l'Université de Bordeaux 3 dispose de l'équivalent de 25,8 jours de fonctionnement est en soi satisfaisant.

Au regard de l'ambition qu'à l'Université de participer activement à court terme à la rénovation du campus universitaire, en rénovant ses locaux et en participant à certains projets comme la MILC, et de ne pas laisser son patrimoine devenir obsolète, 5 851 750€ constituent un seuil qui confirme la nécessité de trouver des financements extérieurs pour ses grands projets.

Dans cet objectif, tout scénario d'augmentation du solde recettes-dépenses sera affecté à la couverture des dépenses d'investissement afin de préserver, voire améliorer le niveau du fonds de roulement.

**PROJET
DE
BUDGET
AGREGE
DE
L'ETABLISSEMENT**

Budget agrégé

Compte de résultat prévisionnel

Dépenses par nature	BP 2012	BP 2013	Recettes	BP 2012	BP 2013
Masse salariale	69 563 851	69 574 651	Subventions ETAT	71 090 965	72 177 626
Fonctionnement	13 757 037	13 329 127	Autres recettes	12 236 047	10 921 114
Total dépenses (A)	83 320 888	82 903 778	Total recettes (B)	83 327 012	83 098 740
Excédent prévisionnel	6124	194 962	Déficit prévisionnel		

CAF :	380 141	1 148 214
--------------	---------	-----------

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Dépenses d'investissement	BP 2012	BP 2013	Ressources	BP 2012	BP 2013
IAF			CAF	380 141	1 148 214
Investissement	6 716 256	2 510 742	Subventions d'investissement	5 036 744	858 181
Total emplois (E)	6 716 256	2 510 742	Total ressources (F)	5 416 885	2 006 395
Apport au fdr :			Prélèvement sur le fdr :	1 299 371	504 347
Total équilibre		2 510 742	Total équilibre		2 510 742

BUDGET AGREGE PAR UNITE BUDGETAIRE

		DEPENSES						RECETTES		
UB	libelle ub	10	30	Total fonctionnement	20	Total investissement	Total dépenses	01	02	Total recettes
900	UNIVERSITE	4 207 800	86 250	4 294 050	28 750	28 750	4 322 800	4 158 600		4 158 600
901	U.F.R. HUMANITES	121 046	8 450	129 496	12 700	12 700	142 196	131 644	5 080	136 724
902	U.F.R. LANGUES & CIVILISATIONS	120 423	25 500	145 923	0	0	145 923	277 262		277 262
903	U.F.R. STC	149 156	19 500	168 656	3 000	3 000	171 656	181 656		181 656
904	IUT M. DE MONTAIGNE	872 368	905 337	1 777 705	105 700	105 700	1 883 405	1 823 405		1 823 405
905	INSTITUT EGID	19 760	12 025	31 785	0	0	31 785	31 785		31 785
906	I.J.B.A.	170 397	169 757	340 154	70 000	70 000	410 154	340 154		340 154
907	DEFLE	110 000	187 861	297 861	25 000	25 000	322 861	607 000		607 000
908	U.M.R. AUSONIUS	572 651	266 124	838 775	16 272	16 272	855 047	872 068	16 272	888 340
909	U.M.R. ADES	138 432		138 432	8 000	8 000	146 432	132 665	4 800	137 465
910	U.M.R. IRAMAT	244 200	114 413	358 613	357 340	357 340	715 953	375 226	352 234	727 460
911	P.U.B.	242 179		242 179	6 000	6 000	248 179	273 835		273 835
912	S.C.D. BORDEAUX 3	821 267		821 267	40 000	40 000	861 267	859 884		859 884
913	DIRECTION DES ETUDES	215 902	134 400	350 302	5 000	5 000	355 302	700 404		700 404
914	MASSE SALARIALE	106 875	66 466 729	66 573 604	4 000	4 000	66 577 604	65 800 747		65 800 747
915	D.P.I.L.	1 689 043		1 689 043	1 184 385	1 184 385	2 873 428	1 669 043	400 000	2 069 043
916	D.S.I.	798 550		798 550	546 000	546 000	1 344 550	798 550		798 550
917	DI.V.U	386 441	24 640	411 081	18 000	18 000	429 081	524 042	6 000	530 042
918	RECHERCHE	1 588 213	1 054 435	2 642 648	73 795	73 795	2 716 443	2 675 116	73 795	2 748 911
919	RELATIONS INTERNATIONALES	700 936		700 936	0	0	700 936	712 936		712 936
921 CFA	C.F.A. METIERS DU LIVRE	53 488	99 230	152 718	6 800	6 800	159 518	152 718		152 718
Total		13 329 127	69 574 651	82 903 778	2 510 742	2 510 742	85 414 520	83 098 740	858 181	83 956 921

Budget agrégé

Prévision des recettes par grandes catégories

	BP	TOTAL
1 Subventions pour charges de service public	72 177 626	72 177 626,00
11 Subventions des programmes 150 et 231	72 175 626	72 175 626,00
12 Subventions autres ministères	2 000	2 000,00
2 Autres subventions de fonctionnement	975 642	975 642,00
21 Collectivités locales	124 318	124 318,00
211 Région	106 918	106 918,00
212 Département	7 800	7 800,00
213 Autres	9 600	9 600,00
22 Union Européenne	298 804	298 804,00
23 Autres subventions de fonctionnement	552 520	552 520,00
3 Autres ressources de fonctionnement courant	7 225 936	7 225 936,00
31 Droits d'inscription	2 430 000	2 430 000,00
32 Redevances sur prestations intellectuelles		
33 Contrats de recherche	2 891 662	2 891 662,00
330 ANR Investissements d'avenir	791 530	791 530,00
331 ANR hors investissements d'avenir	386 116	386 116,00
332 Région	1 230 157	1 230 157,00
333 Autres	483 859	483 859,00
34 Formation continue	789 449	789 449,00
35 Taxe d'apprentissage	328 600	328 600,00
36 Autres prestations (études et travaux)	560 540	560 540,00
37 Dons et legs et assimilés		
38 Autres recettes encaissables	225 685	225 685,00
4 Recettes exceptionnelles encaissables		
41 Produits de cession des éléments d'actif		
6 Recettes non encaissables	2 719 536	2 719 536,00
60 Prestations internes	195 788	195 788,00
61 Reprises sur provisions	72 748	72 748,00
62 Neutralisation des amortissements	1 343 496	1 343 496,00
63 Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	1 092 504	1 092 504,00
64 Autres	15 000	15 000,00
TOTAL fonctionnement	83 098 740	83 098 740,00
5 Ressources d'investissement	858 181	858 181,00
51 Subventions d'investissement MESR		
52 Autres subventions d'investissement	534 841	534 841,00
520 ANR	14 444	14 444,00
521 Région	358 193	358 193,00
523 Autres	162 204	162 204,00
53 Dotation en fonds propres de l'Etat		
54 Emprunts		
55 ANR- Investissement d'avenir	323 340	323 340,00
56 Autres recettes d'investissements encaissables		
TOTAL	83 956 921	83 956 921,00

Budget agrégé

Etat détaillé des crédits

Répartition

	BP	TOTAL
Crédits de masse salariale	69 574 651	69 574 651,00
Dépenses décaissables	69 574 651	69 574 651
Rémunérations du personnel	37 920 078	37 920 078
Rémunérations principales	34 928 966	34 928 966,00
Rémunérations accessoires	2 991 112	2 991 112,00
Congés payés		
Primes et gratifications	2 452 046	2 452 046,00
Indemnités et avantages divers		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	28 144 312	28 144 312,00
Cas pensions + ATI	20 045 381	20 045 381,00
Cotisations ASSEDIC	603 860	603 860,00
Autres cotisations	7 495 071	7 495 071,00
Autres charges de personnel	1 058 215	1 058 215,00
Allocation de retour à l'emploi		
Impôts sur rémunérations	912 590	912 590,00
Autres	145 625	145 625,00
Charges non décaissables		
Provisions sur charges de personnel		
Autres crédits de fonctionnement	13 329 127	13 329 127,00
Dépenses décaissables	9 567 135	9 567 135
Matériels et fournitures non amortissables	889 682	889 682,00
Achats d'études et de prestations de service	3 598 295	3 598 295,00
Impôts		
Fluides et frais de téléphonie	811 920	811 920,00
Locations	122 644	122 644,00
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation	493 352	493 352,00
Formation continue des personnels		
Personnel extérieur à l'établissement	28 000	28 000,00
Subventions et gratifications	2 171 910	2 171 910,00
Autres charges de fonctionnement	1 414 332	1 414 332,00
Charges financières		
Charges d'intérêt		
Autres charges financières		
Charges non décaissables	3 761 992	3 761 992,00
Prestations internes	242 842	242 842,00
Dépenses exceptionnelles non décaissables	57 150	57 150,00
Dotations aux amortissements	3 462 000	3 462 000,00
Dotations aux provisions hors charges de personnels		
	82 903 778	
Crédits d'investissements	2 510 742	2 510 742,00
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	2 510 742	2 510 742,00
Bâtiments	1 154 385	1 154 385,00
Travaux en cours	1 154 385	1 154 385,00
Autres		
Equipements - matériels	1 356 357	1 356 357,00
Immobilisations financières		

**PROJET
DE
BUDGET
PRINCIPAL
DE
L'ETABLISSEMENT**

Budget principal

Compte de résultat prévisionnel

Dépenses par nature	BP 2012	BP 2013	Recettes	BP 2012	BP 2013
Masse salariale	69 483 847	69 475 421	Subventions ETAT	71 057 557	72 142 626
Fonctionnement	13 705 567	13 275 639	Autres recettes	12 131 857	10 803 396
Total dépenses (A)	83 189 414	82 751 060	Total recettes (B)	83 189 414	82 946 022
Excédent prévisionnel		194 962	Déficit prévisionnel		
Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)			Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	83 189 414	82 946 022

CAF ou IAF :	BP 2012	BP 2013
Résultat prévisionnel	367 767	1 141 414

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Dépenses d'investissement	BP 2012	BP 2013	Ressources	BP 2012	BP 2013
IAF			CAF	367 767	1 141 414
Investissement	6706256	2 503 942	Subventions d'investissement	5 036 744	858 181
Total emplois (E)	6 706 256	2 503 942	Total ressources (F)	5 404 511	1 999 595
Apport au fdr :			Prélèvement sur le fdr :	1 301 745	504 347
Total équilibre	6 706 256	2 503 942	Total équilibre	6 706 256	2 503 942

BUDGET PRINCIPAL PAR UNITE BUDGETAIRE

UB	libelle ub	DEPENSES						RECETTES		
		10	30	Total fonctionnement	20	Total investissement	Total général	01	02	Total
900	UNIVERSITE	4 207 800	86 250	4 294 050	28 750	28 750	4 322 800	4 158 600		4 158 600
901	U.F.R. HUMANITES	121 046	8 450	129 496	12 700	12 700	142 196	131 644	5 080	136 724
902	U.F.R. LANGUES & CIVILISATIONS	120 423	25 500	145 923	0	0	145 923	277 262		277 262
903	U.F.R. STC	149 156	19 500	168 656	3 000	3 000	171 656	181 656		181 656
904	IUT M. DE MONTAIGNE	872 368	905 337	1 777 705	105 700	105 700	1 883 405	1 823 405		1 823 405
905	INSTITUT EGID	19 760	12 025	31 785	0	0	31 785	31 785		31 785
906	I.J.B.A.	170 397	169 757	340 154	70 000	70 000	410 154	340 154		340 154
907	DEFLE	110 000	187 861	297 861	25 000	25 000	322 861	607 000		607 000
908	U.M.R. AUSONIUS	572 651	266 124	838 775	16 272	16 272	855 047	872 068	16 272	888 340
909	U.M.R. ADES	138 432		138 432	8 000	8 000	146 432	132 665	4 800	137 465
910	U.M.R. IRAMAT	244 200	114 413	358 613	357 340	357 340	4 322 800	375 226	352 234	727 460
911	P.U.B.	242 179		242 179	6 000	6 000	248 179	273 835		273 835
912	S.C.D. BORDEAUX 3	821 267		821 267	40 000	40 000	861 267	859 884		859 884
913	DIRECTION DES ETUDES	215 902	134 400	350 302	5 000	5 000	355 302	700 404		700 404
914	MASSE SALARIALE	106 875	66 466 729	66 573 604	4 000	4 000	66 577 604	65 800 747		65 800 747
915	D.P.I.L.	1 689 043		1 689 043	1 184 385	1 184 385	2 873 428	1 669 043	400 000	2 069 043
916	D.S.I.	798 550		798 550	546 000	546 000	1 344 550	798 550		798 550
917	DI.V.U	386 441	24 640	411 081	18 000	18 000	429 081	524 042	6 000	530 042
918	RECHERCHE	1 588 213	1 054 435	2 642 648	73 795	73 795	2 716 443	2 675 116	73 795	2 748 911
919	RELATIONS INTERNATIONALES	700 936		700 936	0	0	700 936	712 936		712 936
Total		13 275 639	69 475 421	82 751 060	2 503 942	2 503 942	88 861 849	82 946 022	858 181	83 804 203

Budget principal

Prévision des recettes par grandes catégories

	BP	TOTAL
1 Subventions pour charges de service public	72 142 626	72 142 626,00
11 Subventions des programmes 150 et 231	72 140 626	72 140 626,00
12 Subventions autres ministères	2 000	2 000,00
2 Autres subventions de fonctionnement	940 524	940 524,00
21 Collectivités locales	89 200	89 200,00
211 Région	71 800	71 800,00
212 Département	7 800	7 800,00
213 Autres	9 600	9 600,00
22 Union Européenne	298 804	298 804,00
23 Autres subventions de fonctionnement	552 520	552 520,00
3 Autres ressources de fonctionnement courant	7 143 336	7 143 336,00
31 Droits d'inscription	2 428 200	2 428 200,00
32 Redevances sur prestations intellectuelles		
33 Contrats de recherche	2 891 662	2 891 662,00
330 ANR Investissements d'avenir	791 530	791 530,00
331 ANR hors investissements d'avenir	386 116	386 116,00
332 Région	1 230 157	1 230 157,00
333 Autres	483 859	483 859,00
34 Formation continue	775 649	775 649,00
35 Taxe d'apprentissage	267 800	267 800,00
36 Autres prestations (études et travaux)	554 340	554 340,00
37 Dons et legs et assimilés		
38 Autres recettes encaissables	225 685	225 685,00
4 Recettes exceptionnelles encaissables		
41 Produits de cession des éléments d'actif		
6 Recettes non encaissables	2 719 536	2 719 536,00
60 Prestations internes	195 788	
61 Reprises sur provisions	72 748	72 748,00
62 Neutralisation des amortissements	1 343 496	1 343 496,00
63 Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	1 092 504	1 092 504,00
64 Autres	15 000	15 000,00
TOTAL	82 946 022	82 946 022,00
5 Ressources d'investissement	858 181	858 181,00
51 Subventions d'investissement MESR		
52 Autres subventions d'investissement	858 181	858 181,00
520 ANR	323 340	323 340,00
521 Région	358 193	358 193,00
523 Autres	176 648	176 648,00
53 Dotation en fonds propres de l'Etat		
54 Emprunts		
55 Autres recettes d'investissements encaissables		
TOTAL	83 804 203	83 804 203,00

Budget principal

Etat détaillé des crédits

Répartition

	BP	TOTAL
Crédits de masse salariale	69 475 421	69 475 421,00
Dépenses décaissables	69 475 421	69 475 421,00
Rémunérations du personnel	37 843 872	37 843 872
Rémunérations principales	34 910 737	34 910 737,00
Rémunérations accessoires	2 933 135	2 933 135,00
Congés payés		
Primes et gratifications	2 448 392	2 448 392,00
Indemnités et avantages divers		
Cotisations et contributions sociales	28 125 977	28 125 977,00
Cas pensions + ATI	20 045 381	20 045 381,00
Cotisations ASSEDIC	601 418	601 418,00
Autres cotisations	7 479 178	7 479 178,00
Autres charges de personnel	1 057 180	1 057 180,00
Allocation de retour à l'emploi		
Impôts sur rémunérations	911 555	911 555,00
Autres cotisations	145 625	145 625,00
Charges non décaissables		
Provisions sur charges de personnel		
Autres crédits de fonctionnement	13 275 639	13 275 639,00
Dépenses décaissables	9 521 013	9 521 013
Matériels et fournitures non amortissables	889 082	889 082,00
Achats d'études et de prestations de service	3 588 395	3 588 395
Assurances	37 000	37 000,00
Impôts		
Fluides et frais de téléphonie	811 920	811 920,00
Locations	122 644	122 644,00
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation	493 352	493 352,00
Formation continue des personnels		
Personnel extérieur à l'établissement	28 000	28 000,00
Subventions et gratifications	2 136 288	2 136 288,00
Autres charges de fonctionnement	1 414 332	1 414 332,00
Charges financières		
Charges d'intérêt		
Autres charges financières		
Charges non décaissables	3 754 626	3 754 626,00
Prestations internes	242 276	242 276,00
Dépenses exceptionnelles non décaissables	57 150	57 150,00
Dotations aux amortissements	3 455 200	3 455 200,00
Dotations aux provisions hors charges de personnels		
	82 751 060	
Crédits d'investissements	2 503 942	2 503 942,00
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	2 503 942	2 503 942,00
Bâtiments	1 154 385	1 154 385,00
Travaux en cours	1 154 385	1 154 385,00
Autres		
Equipements - matériels	1 349 557	1 349 557,00
Immobilisations financières		

Centre de dépenses
Budget Primitif 2013

Centre de dépenses

904

IUT MICHEL DE MONTAIGNE

Pour info

DESTINATIONS	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	BP 2012
LICENCE	674 337 €	148 287 €	62 800 €	885 424 €	916 538 €
FONCTIONNEMENT	31 500 €	3 000 €		34 500 €	130 000 €
MAINTENANCE		235 000 €		235 000 €	240 000 €
PILOTAGE	199 500 €	240 478 €	42 900 €	482 878 €	391 059 €
AMORTISSEMENT		199 600 €		199 600 €	296 055 €
PRESTATIONS INTERNES		46 003 €		46 003 €	83 255 €
TOTAL	905 337 €	872 368 €	105 700 €	1 883 405 €	2 056 907 €
RECETTES					
Ressources directement liées à l'activité de la composante				605 600 €	787 164,00 €
Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement				1 277 805 €	1 269 743 €

E=R-D

Centre de dépenses
Budget Primitif 2013

Centre de dépenses

906

INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE

Pour info

DESTINATIONS	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	BP 2012
LICENCE	2 735 €			2 735 €	0 €
MASTER	167 022 €	92 450 €	70 000 €	329 472 €	391 146 €
PILOTAGE		2 498 €		2 498 €	2 700 €
AMORTISSEMENTS		70 000 €		70 000 €	90 371 €
PRESTATIONS INTERNES		5 449 €		5 449 €	0 €
TOTAL	169 757 €	170 397 €	70 000 €	410 154 €	484 217 €

RECETTES		
Ressources directement liées à l'activité de la composante	278 854 €	292 779,00 €
Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement	131 300 E=R-D	191 438 €

**PROJET
DE
BUDGET
ANNEXE
DE
L'ETABLISSEMENT**

Budget annexe - C.F.A. Métiers du livre

Compte de résultat prévisionnel

Dépenses par nature	BP 2012	BP 2013	Recettes	BP 2012	BP 2013
Masse salariale	80 004	99 230	Subventions ETAT	33 408	35 000
Fonctionnement	51 470	53 488	Autres recettes	104 190	117 718
Total dépenses (A)	131 474	152 718	Total recettes (B)	137 598	152 718
Excédent prévisionnel : Bénéfice (C) = (B)-(A)	6 124	0	Déficit prévisionnel : Perte (D) = (A)-(B)	0	0
Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	137 598	152 718	Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	137 598	152 718

Calcul de la CAF ou de l'IAF :	BP 2012	BP 2013
Résultat prévisionnel+(C 68)+(C 675)-(C 775)-(C 776)-(C 777)-(C 78) :	12 374	6 800

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Dépenses d'investissement	BP 2012	BP 2013	Ressources	BP 2012	BP 2013
IAF	0	0	CAF	12 374	6 800
Investissement	10 000	6 800	Subventions d'investissement	0	0
Total emplois (E)	10 000	6 800	Total ressources (F)	12 374	6 800
Apport au fdr : (G) = (F)-(E)	2 374	0	Prélèvement sur le fdr : (H) = (E)-(F)	0	0
Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	12 374	6 800	Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	12 374	6 800

Budget annexe

Prévision des recettes par grandes catégories

	BP	TOTAL
1 Subventions pour charges de service public	35 000	35 000,00
11 Subventions des programmes 150 et 231	35 000	35 000,00
12 Subventions autres ministères		
2 Autres subventions de fonctionnement	35 118	35 118,00
21 Collectivités locales	35 118	35 118,00
211 Région	35 118	35 118,00
212 Département		
213 Autres		
22 Union Européenne		
23 Autres subventions de fonctionnement		
3 Autres ressources de fonctionnement courant	82 600	82 600,00
31 Droits d'inscription	1 800	1 800,00
32 Redevances sur prestations intellectuelles		
33 Contrats de recherche		
330 ANR Investissements d'avenir		
331 ANR hors investissements d'avenir		
332 Région		
333 Autres		
34 Formation continue	13 800	13 800,00
35 Taxe d'apprentissage	60 800	60 800,00
36 Autres prestations (études et travaux)	6 200	6 200,00
37 Dons et legs et assimilés		
38 Autres recettes encaissables		
4 Recettes exceptionnelles encaissables		
41 Produits de cession des éléments d'actif		
6 Recettes non encaissables		
60 Prestations internes		
61 Reprises sur provisions		
62 Neutralisation des amortissements		
63 Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat		
64 Autres		
TOTAL	152 718	152 718,00
5 Ressources d'investissement		
51 Subventions d'investissement MESR		
52 Autres subventions d'investissement		
520 ANR		
521 Région		
523 Autres		
53 Dotation en fonds propres de l'Etat		
54 Emprunts		
55 Autres recettes d'investissements encaissables		
TOTAL	152 718	152 718,00

Budget annexe - CFA Métiers du livre

Etat détaillé des crédits

	BP	TOTAL
Crédits de masse salariale	99 230	99 230
Dépenses décaissables	99 230	99 230
Rémunérations du personnel	76 206	76 206
Rémunérations principales	18 229	18 229
Rémunérations accessoires	57 977	57 977
Congés payés		
Primes et gratifications	3 654	3 654
Indemnités et avantages divers		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	18 335	18 335
Cas pensions		
Cotisations ASSEDIC	2 442	2 442
Autres cotisations	15 893	15 893
Autres charges de personnel	1 035	1 035
Allocation de retour à l'emploi		
Impôts sur rémunérations	1 035	1 035
Autres		
Charges non décaissables		
Provisions sur charges de personnel		
Autres crédits de fonctionnement	53 488	53 488
Dépenses décaissables	46 122	46 122
Matériels et fournitures non amortissables	600	600
Achats d'études et de prestations de service	9 900	9 900
Assurances		
Impôts		
Fluides et frais de téléphonie		
Locations		
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation		
Formation continue des personnels		
Personnel extérieur à l'établissement		
Subventions et gratifications	35 622	35 622
Autres charges de fonctionnement		
Charges financières		
Charges d'intérêt		
Autres charges financières		
Charges non décaissables	7 366	7 366
Prestations internes	566	566
Dépenses exceptionnelles non décaissables		
Dotations aux amortissements	6 800	6 800
Dotations aux provisions hors charges de personnels		
	152 718	
Crédits d'investissements	6 800	6 800
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	6 800	6 800
Bâtiments		
Travaux en cours		
Autres		
Equipements - matériels	6 800	6 800
Immobilisations financières		

BUDGET ANNEXE
Budget prévisionnel 2013

Centre de dépenses	921	C.F.A.DES METIERS DU LIVRE
--------------------	-----	----------------------------

DESTINATIONS	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
LICENCE	99 230 €	46 122 €	6 800 €	152 152 €
AMORTISSEMENTS		6 800 €		6 800 €
PRESTATIONS INTERNES		566 €		566 €
TOTAL	99 230 €	53 488 €	6 800 €	159 518 €

BP 2012
135 224 €
6 250 €
0 €
141 474 €

DETERMINATION DU PLAFOND D'EMPLOI - BUDGET ANNEXE

Catégories d'emplois		Nature des emplois	
Enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	
		CDI	
	Non permanents	CDD	
S/total EC			
Catégories d'emplois		Nature des emplois	
BIATOSS	Permanents	Titulaires	
		CDI	
	Non permanents	CDD	
S/total EC			
TOTAUX			

(A)	(B)	(C) = (A)+(B)
Emplois Article L712-9	Autres emplois	Nb d'emplois
En ETPT	En ETPT	En ETPT
A1		B1
A2		B2
A3		B3
A4		B4
A5		B5
A6	1,0	B6
	1,0	1
	1,0	1,0
Plafond d'emplois fixé par l'état		Plafond des emplois voté par le CA

Détails colonne "Plafond L712-9"		ETPT annuel 2013	Case annexe 5
<i>Grade B.U en 2010</i>			
<i>Génération d'ETPT</i>			
AUTRE	Commentaire		
INDEMNITAIRE	Ne génère pas d'ETPT		
TUTEUR	Ne génère pas d'ETPT		
VACATAIRE	Ne génère pas d'ETPT		
NON ENS			
AGENT CONTRACTUEL	ETPT calculé ou forfaitaire si non indicé		
	<i>CDD</i>		B6
	<i>CDI</i>		B5
CONTRACTUEL CA	ETPT forfaitaire	1,0	B6
CONTRACTUEL CAE	ETPT forfaitaire		B6
ALLOCATAIRE RECHERCH	ETPT forfaitaire		B3
TUTEUR	Ne génère pas d'ETPT		

ANNEXES

Tableau n°2
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2013

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	499	(1)	499
		CDI		2	2
	Non permanents	CDD	116	30	145
S/total EC			615	32	646
BIATOSS	Permanents	Titulaires	328	(2)	328
		CDI		34	34
	Non permanents	CDD		173	173
S/total Biatoss			328	207	535
Totaux			943	239	1 182
			Plafond des emplois fixé par l'Etat		Plafond global des emplois voté par le CA

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement.

Tableau n°4

Décompte en ETPT des emplois sous plafond et hors plafond et suivi de la dépense de masse salariale

Prévision en date de : 03/12/12

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	moyenne annuelle
Décompte en ETPT des emplois sous plafond Etat (a)	888	889	886	887	892	892	893	892	871	902	902	902	891
Décompte en ETPT des emplois financés sur ressources propres (b)	212	235	235	237	224	224	228	218	219	240	220	221	226
Total ETPT (c) = (a)+(b)	1 100	1 124	1 120	1 124	1 116	1 116	1 121	1 110	1 091	1 142	1 122	1 123	1 117
													Total annuel
Masse salariale	5 998 576	5 679 313	5 551 979	5 726 149	5 598 425	5 864 955	6 506 078	6 197 921	5 253 932	5 855 490	5 797 186	5 652 646	69 682 650

Note sur les modalités de renseignement du tableau**ETPT - Hypothèses de l'établissement** (la répartition 2013 est estimée similaire à celle de 2012 telle qu'affichée en DBM3)Emplois ressources propres : + 10 ETPT de janvier à août, cf explication plafond état ; + 10 ETPT BU (5 recherche et 5 hors recherche)Emplois plafond Etat - 10 ETPT de janvier à août 2013 du fait du transfert des ex-lecteurs sur le BU ; compensé par + 10 sur le Plafond ressources propres**Masse salariale - hypothèse de l'établissement**

Rythme de dépense repris sur 2012 (tel qu'au moment de la DBM 3)

Tableau 6-1 : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - ANNEXE OBLIGATOIRE PRESENTEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - BUDGET/DBM -

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	Maison des Arts	Accessibilité	Maison de la Recherche	
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération = 1er engagement financier			2 011	2 012	2 011	
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	3 903 100	2 400 000	200 000	1 303 100	
Réajustements éventuels		2	-831 770	205 830		-1 037 600	
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	3 071 330	2 605 830	200 000	265 500	
Répartition des engagements prévisionnels de financements			Total	Maison des Arts	Accessibilité	Maison de la Recherche	
État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4			200 000		
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	2 400 000	2 400 000			
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	250 000			250 000	
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	15 500			15 500	
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	205 830	205 830			
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		3 071 330	2 605 830	200 000	265 500	
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	0	0	0	
Suivi des engagements juridiques			Total	Maison des Arts	Accessibilité	Maison de la Recherche	
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	2 680 330	2 464 830	200 000	15 500	
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13=3-12	391 000	141 000	0	250 000	
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	391 000	141 000		250 000	
Reste à engager en N+1 et suivants	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants	15	0			0	
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	3 071 330	2 605 830	200 000	265 500	
Suivi des dépenses			Total	Maison des Arts	Accessibilité	Maison de la Recherche	
exercices antérieurs - réalisé	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	2 514 495	2 455 830	43 165	15 500	
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercices n uniquement pour les opérations en cours	18	556 835	150 000	156 835	250 000	
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19	0				
Total des dépenses	20=17+18+19		2 821 330	2 605 830	200 000	15 500	
Suivi des recettes réalisées			Total	Maison des Arts	Accessibilité	Maison de la Recherche	
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'état c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'état	21			200 000		
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	2 250 000	2 250 000			
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	15 500			15 500	
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	205 830	205 830			
Total des recettes réalisées	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27=21+22+23+24+25+26	2 671 330	2 455 830	200 000	15 500	
Total des recettes attendues en n		28	400 000	150 000		250 000	
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		0	0	0	0	

Soumis au vote du CA

Informations du CA

Prévision

Exécution

TABLEAU 6-2 : Modalités de financement des opérations en cours ou programmées

Ce tableau doit être présenté au CA à l'occasion de toute nouvelle opération ou modification d'opération (cf. décret n°2008-618, article 14)

Tableau de financement abrégé prévisionnel

EMPLOIS						RESSOURCES					
	2013	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5		2013	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
IAF PREVISIONNELLE						CAF PREVISIONNELLE					
Acquisition d'immobilisation	556 835					Subvention	400 000				
Immobilisation financière						Immobilisation financière					
TOTAL DES EMPLOIS						TOTAL DES RESSOURCES					
APPORT PREVISIONNEL AU FDR						PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FDR	156 835				
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	556 835					TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	556 835				

**PROJET
DE
BUDGET
DU
S.I.G.D.U.**

Préambule : organisation et périmètre budgétaires

L'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 dispose des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L. 712-9, L. 712-10 et L. 954-1 à L. 954-3 du code de l'éducation depuis le 1er janvier 2011 (Arrêté du 9 novembre 2010).

Aussi son budget 2013 est-il élaboré et présenté selon les termes du Décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies.

Au budget agrégé de l'établissement s'adjoint le budget du **Service interuniversitaire de Gestion du Domaine Interuniversitaire (SIGDU)**, en sa qualité de service inter-établissement.

Le Service interuniversitaire de Gestion du Domaine Interuniversitaire (SIGDU) a clôturé l'exercice 2011 avec un fonds de roulement négatif de -56 619€

Aussi le budget 2013 est-il élaboré avec l'objectif de le ramener à 0 son fonds de roulement, voire commencer à le reconstituer et assurer la pérennité du service interuniversitaire.

Outre la nécessaire maîtrise des dépenses, le SIGDU mène une politique volontariste en augmentant ses tarifs et en s'appuyant sur une dotation pour charge de service public en augmentation.

A. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget est présentée en excédent de fonctionnement.

Dépenses par nature	Total	Recettes	Total
Masse salariale	108 000	Subventions ETAT	136 530
Fonctionnement	947 350	Autres recettes	928 820
Total dépenses (A)	1 055 350	Total recettes (B)	1 065 350
Excédent prévisionnel : Bénéfice	10 000	Déficit prévisionnel : Perte	0
Total équilibre	1 065 350	Total équilibre	1 065 350

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget agrégé s'élèvent à : 1 065 350€, Elles sont constituées des éléments suivants :

Subventions pour charges de service public	136 530
Subventions des programmes 150 et 231	136 530
Autres subventions de fonctionnement	
Autres ressources de fonctionnement courant	893 570
Autres prestations (études et travaux)	893 570
Recettes non encaissables	35 250
Prestations internes	35 250
TOTAL	1 065 350

La subvention de l'Etat représente 13,25% des recettes de fonctionnement encaissables, les autres ressources de fonctionnement courant 86,75%.

La subvention de l'Etat correspond à la part de la dotation de l'Etat attribuée par l'Université de Bordeaux 3.

L'allocation des moyens fait l'objet, pour la première fois, de la mise en place de la réserve de précaution imposée aux opérateurs de l'Etat.

En l'absence de notification de la part de l'Etat, la réserve de précaution a été fixée à 10%.

Ainsi, le montant de la subvention pour charge de service public, sensiblement augmenté après des années de stabilité et fixé a priori à 151 700€, se voit réduit de 10%. Il sera ajusté dès notification.

En tout état de cause, son montant net augmente de 6 293€ par rapport à 2012, soit 4,8%.

L'essentiel des ressources du SIGDU émane des contributions des universités bordelaises ainsi que des établissements situés sur le domaine universitaire (CROUS,...). Le service fonde ses estimations de recettes sur une augmentation de ses tarifs, qui restent en deçà des prix du marché.

2. Dépenses de fonctionnement

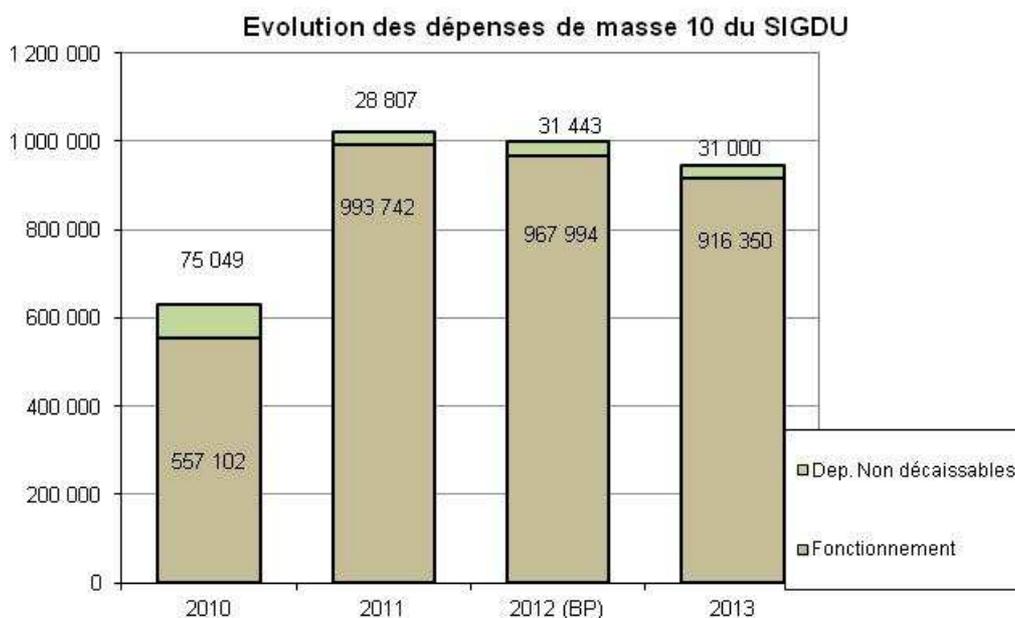
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 055 350€.

Elles sont constituées de la masse 10, de fonctionnement, pour 947 350€ et de la masse 30, de masse salariale, pour 108 000€.

2.1. La masse 10 représente 89,7% des dépenses totales de fonctionnement.

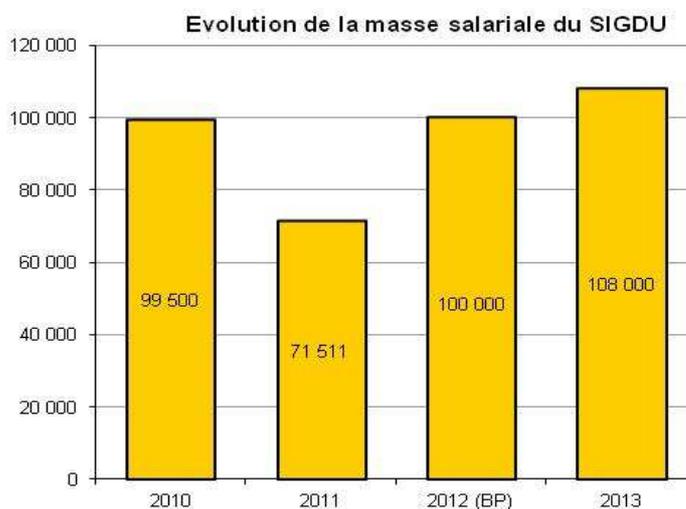
Elle intègre les dotations aux amortissements pour 21 000€, ainsi qu'une prévision de provisions de 10 000€. En effet, le SIGDU prévoit de monter dans le courant de l'exercice un plan pluriannuel de maintenance de ses installations.

Les dépenses décaissables de la masse 10 (hors amortissements, provisions et prestations internes), s'élèvent à 916 350€, soit 89,5% des dépenses décaissables de la section.



Autres crédits de fonctionnement	947 350
Dépenses décaissables	916 350
Matériels et fournitures non amortissables	70 610
Achats d'études et de prestations de service	20 000
Assurances	25 900
Impôts	546 000
Fluides et frais de téléphonie	88 000
Locations	18 000
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation	131 680
Personnel extérieur à l'établissement	14 700
Autres charges de fonctionnement	1 460
Charges non décaissables	31 000
Dotations aux amortissements	21 000
Dotations aux provisions hors charges de personnels	10 000

2.2. La masse salariale est assez stable par rapport aux années antérieures, si l'on excepte l'exercice 2011, dont l'exécution en baisse était imputable à un long congé maladie. L'augmentation de 8000€ par rapport aux prévisions 2012 s'explique principalement par la hausse de la pension civile (le SIGDU supporte un emploi gagé) ainsi que par l'augmentation des charges de personnels contractuels après CDisation. Le SIGDU prévoit par ailleurs de faire appel à des agents contractuels en fonction des besoins saisonniers en termes de gestion du domaine.



Crédits de masse salariale	108 000
Dépenses décaissables	108 000
Rémunérations principales	68 455
Rémunérations principales des fonctionnaires	20 779
Rémunérations principales des non titulaires (CDD)	47 676
Primes et indemnités	
Cotisations et contributions sociales	34 782
Cas pensions	15 501
Autres cotisations	19 281
Autres charges de personnel	4 763
Allocation de retour à l'emploi ou cotisations ASSEDIC	3 051
Impôts sur rémunérations	1 712

3. Equilibre de fonctionnement et CAF

Le budget présente un excédent de fonctionnement, qui vient alimenter la capacité d'autofinancement, portée à 41 000€.

B. Section d'investissement

Le SIGDU prévoit 10 000€ en section d'investissement, au titre de renouvellement de ses matériels.

Tableau de financement abrégé prévisionnel				
Destination LOLF	1146	Total	Ressources	
Dépenses d'investissement	Immobilier			
IAF			CAF	41 000
Investissement	10000	10 000	Subventions d'investissement	
Total emplois (E)	10000	10 000	Total ressources (F)	41 000
Apport au fdr :		31 000	Prélèvement sur le fdr :	

3. Equilibre

L'équilibre global du budget est réalisé par un apport au fonds de roulement de 31 000€, ce qui devrait permettre au SIGDU de ne plus afficher un fonds de roulement négatif à l'issue de l'exercice.

Budget du Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

Compte de résultat prévisionnel

Dépenses par nature	BP 2012	BP 2013	Recettes	BP 2012	BP 2013
Masse salariale	100 000	108 000	Subventions ETAT	130 237	136 530
Fonctionnement	999 437	947 350	Autres recettes	969 200	928 820
Total dépenses (A)	1 099 437	1 055 350	Total recettes (B)	1 099 437	1 065 350
Excédent prévisionnel : Bénéfice (C) = (B)-(A)	0	10 000	Déficit prévisionnel : Perte (D) = (A)-(B)	0	0
Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 099 437	1 065 350	Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 099 437	1 065 350

Calcul de la CAF ou de l'IAF :	BP 2012	BP 2013
Résultat prévisionnel+(C 68)+(C 675)-(C 775)-(C 776)-(C 777)-(C 78) :	-68 557	41 000

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Dépenses d'investissement	BP 2012	BP 2013	Ressources	BP 2012	BP 2013
IAF	68 557	0	CAF	0	41 000
Investissement	0	10 000	Subventions d'investissement	0	0
Total emplois (E)	68 557	10 000	Total ressources (F)	0	41 000
Apport au fdr : (G) = (F)-(E)	0	31 000	Prélèvement sur le fdr : (H) = (E)-(F)	68 557	0
Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	68 557	41 000	Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	68 557	41 000

Budget du Service interuniversitaire de Gestion du domaine universitaire

Prévision des recettes par grandes catégories

	BP	TOTAL
R1 Subventions pour charges de service public	136 530	136 530
R11 Subventions des programmes 150 et 231	136 530	136 530
R12 Subventions autres ministères		
R2 Autres subventions de fonctionnement		
R21 Collectivités locales		
R211 Région		
R212 Département		
R213 Autres		
R22 Union Européenne		
R23 Autres subventions de fonctionnement		
R3 Autres ressources de fonctionnement courant	893 570	893 570
R31 Droits d'inscription		
R32 Redevances sur prestations intellectuelles		
R33 Contrats de recherche		
R331 ANR hors investissements d'avenir		
R332 ANR investissements d'avenir		
R333 Contrats de recherche hors ANR		
R34 Formation continue		
R35 Taxe d'apprentissage		
R36 Autres prestations (études et travaux)	893 570	893 570
R37 Dons et legs et assimilés		
R38 Autres recettes encaissables		
R4 Recettes exceptionnelles encaissables		
R41 Produits de cession des éléments d'actif		
R42 Autres recettes exceptionnelles encaissables		
R6 Recettes non encaissables	35 250	35 250
R61 Reprises sur provisions		
R62 Neutralisation des amortissements		
R63 Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat		
R64 Autres (prestations internes)	35 250	35 250
TOTAL	1 065 350	1 065 350
R5 Ressources d'investissement		
R51 Subventions d'investissement MESR		
R52 Autres subventions d'investissement		
R521 Région		
R522 Département		
R523 Autres		
R53 Dotation en fonds propres de l'Etat		
R54 Emprunts		
R55 ANR investissements d'avenir		
R56 Autres recettes d'investissements encaissables		
TOTAL	1 065 350	1 065 350

Budget du Service interuniversitaire de Gestion du domaine universitaire

Etat détaillé des crédits

	BP	TOTAL
Crédits de masse salariale	108 000	108 000
Dépenses décaissables	108 000	108 000
Rémunérations du personnel	68 455	68 455
Rémunérations principales	68 455	68 455
Rémunérations accessoires	0	0
Congés payés	0	0
Primes et gratifications	0	0
Indemnités et avantages divers	0	0
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	37 833	37 833
Cas pensions + ATI	15 501	15 501
Cotisations ASSEDIC	3 051	3 051
Autres cotisations	19 281	19 281
Autres charges de personnel	1 712	1 712
Allocation de retour à l'emploi	0	0
Impôts sur rémunérations	1 712	1 712
Autres	0	0
Charges non décaissables	0	0
Provisions sur charges de personnel	0	0
Autres crédits de fonctionnement	947 350	947 350
Dépenses décaissables	916 350	916 350
Matériels et fournitures non amortissables	70 610	70 610
Achats d'études et de prestations de service	20 000	20 000
Assurances	25 900	25 900
Impôts	546 000	546 000
Fluides et frais de téléphonie	88 000	88 000
Locations	18 000	18 000
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation	131 680	131 680
Formation continue des personnels	0	0
Personnel extérieur à l'établissement	14 700	14 700
Autres charges de fonctionnement	1 460	1 460
Charges financières	0	0
Charges d'intérêt	0	0
Autres charges financières	0	0
Charges Exceptionnelles décaissables	0	0
Charges non décaissables	31 000	31 000
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0	0
Dotations aux amortissements	21 000	21 000
Dotations aux provisions hors charges de personnels	10 000	10 000
Autres charges non décaissables	0	0
Crédits d'investissements	10 000	10 000
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	10 000	10 000
Bâtiments	10 000	10 000
Travaux en cours	0	0
Autres	10 000	10 000
Equipements - matériels	0	0
Immobilisations financières		

BUDGET DU SERVICE INTER-UNIVERSITAIRE
Budget prévisionnel 2013

Centre de dépenses:

920

SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE GESTION DU DOMAINE UNIVERSITAIRE

DESTINATIONS	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	BP 2012
MAINTENANCE	108 000 €	916 350 €	10 000 €	1 034 350 €	1 044 350 €
AMORTISSEMENTS		21 000 €		21 000 €	21 000 €
PROVISIONS		10 000 €		10 000 €	10 000 €
TOTAL	108 000 €	947 350 €	10 000 €	1 065 350 €	1 075 350 €

Tableau n°4 (à remplir et transmettre au recteur parallèlement au budget primitif et lors de chaque décision budgétaire modificative)

Décompte en ETPT des emplois sous plafond et hors plafond et suivi de la dépense de masse salariale

Prévision en date de : 03/12/12

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	moyenne annuelle	
Décompte en ETPT des emplois sous plafond Etat (a)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	(1)
Décompte en ETPT des emplois financés sur ressources propres (b)	3,0	3,0	3,0	2,0	2,0	3,0	3,0	3,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,5	
Total ETPT (c) = (a)+(b)	4,0	4,0	4,0	3,0	3,0	4,0	4,0	3,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,5	(2)
													Total annuel	
Masse salariale	10 133	10 133	10 133	7 867	7 867	10 133	10 133	10 133	7 867	7 867	7 867	7 867	108 000	(3)

Le rythme de consommation prévisionnel est calqué sur 2011 (tel qu'à la DBM3)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

La fiche technique du 31/10/2008 relative aux Plafonds d'emplois (site intranet DAF rubrique *LRU/RCE Fiches techniques*) précise les règles d'imputation au plafond des emplois fixé par l'Etat et au plafond d'emplois sur ressources propres. Sont considérées comme ressources propres toutes les ressources d'exploitation encaissables sauf les subventions versées par la DGESIP.

Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Les crédits de masse salariale sont les crédits imputés sur les comptes 64 (charges de personnel) et 631, 632, 633 (impôts et taxes assis sur les rémunérations) de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes et EPRD de fondation universitaire)

S'agissant de la ligne "décompte des emplois sous plafond Etat", la moyenne annuelle en ETPT prévisible (case annotée (1)) et la moyenne annuelle qui sera constatée en fin d'année ne doivent pas excéder le plafond des emplois fixé par l'Etat (case annotée (3) du tableau n°2).

Concernant la ligne "Total ETPT", la moyenne annuelle en ETPT prévisible (case annotée (2)) et la moyenne annuelle qui sera constatée en fin d'année ne doivent pas excéder le plafond global des emplois de l'établissement fixé dans le budget de l'établissement éventuellement modifié (case annotée (4) du tableau n°2).

Le montant cumulé annuel prévisible de la masse salariale (case annotée (3)) et le montant cumulé annuel qui sera constaté en fin d'année ne doivent pas excéder le montant de masse salariale voté au budget de l'établissement éventuellement modifié par décision budgétaire modificative. Ce dernier doit être inférieur ou égal au plafond de masse salariale tel que défini par le décret relatif au régime financier (plafond = part masse salariale de la subvention DGESIP + ressources propres d'exploitation).

ANNEXE 2 : DECOMPOSITION DES FACTEURS D'EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ENTRE N-1 ET N

	I	II	III	V	VI	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII				
	Exécution prévisionnelle 2012 (1)	EAP des mesures N-1 (2)		Mesures entrant en vigueur en année N										Total mesures	Budget Primitif 2013	Budget 2012 (dern.DBM)	Variation
		Inéluctables				A l'initiative de l'établissement											
<u>Crédits de Masse salariale = Montant limitatif</u>		mesures catégorielles ou indemnitaires N-1	Evolution structure emplois/Flux d'emploi	SMIC	Cas Pensions (3)	Evolution emplois/structure emplois	Evolution structure emplois	Indemnitaire à l'initiative de l'établissement	complémentaires	Heures supplémentaires	Autres à détailler						
Rémunérations principales	34 630 364	0	9 808	21 033	0	-130 628	0	0	0	-99 787	34 530 578	34 630 364	-99 787				
Rémunérations principales des fonctionnaires	26 633 169		21 840			-39 198				-17 358	26 615 810	26 633 169	-17 358				
Rémunérations principales des non titulaires	7 997 196		-12 032	21 033		-91 430				-82 428	7 914 767	7 997 196	-82 428				
dont CDI										0	0	0	0				
dont CDD										0	0	0	0				
Autres rémunérations principales										0	0	0	0				
Rémunérations accessoires	3 207 147	0	0	0	0	0	0	63 573	0	63 573	3 270 720	3 207 147	63 573				
Cours complémentaires et vacations d'enseignement	3 207 147							63 573		63 573	3 270 720	3 207 147	63 573				
Vacations administratives						0				0	0	0	0				
Autres rémunérations accessoires										0	0	0	0				
Primes et indemnités (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	3 118 962						-81 302			-81 302	3 037 660	3 118 962	-81 302				
Cotisations et contributions sociales	26 445 271	0	14 828	8 441	1 516 337	-71 969	-4 065	-44 065	0	1 419 506	27 864 776	26 445 271	1 419 506				
Cas pensions + ATI	18 712 161		16 293		1 516 337	-29 242				1 503 388	20 215 549	18 712 161	1 503 388				
Cotisations Assedic	550 466		-770	1 346		-5 851		-7 521		-12 796	537 669	550 466	-12 796				
Autres cotisations	7 182 644		-695	7 095		-36 876	-4 065	-36 544		-71 086	7 111 558	7 182 644	-71 086				
Autres charges de personnels	1 473 462	0	245	526	0	-3 266	0	-2 822	-489 230	-494 546	978 916	1 473 462	-494 546				
allocation de retour à l'emploi										0	0	0	0				
Impôts sur rémunérations	906 607		245	526		-3 266		-2 822		-5 316	901 291	906 607	-5 316				
autres (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	566 855								-489 230	-489 230	77 625	566 855	-489 230				
TOTAL	68 875 206	0	24 881	30 000	1 516 337	-205 864	-85 367	16 686	-489 230	807 444	69 682 650	68 875 206	807 444				
Dotation aux provisions sur charges de personnel																	

(1) : l'élaboration du budget est basée sur une prévision d'exécution n-1, réajustée après reddition du compte financier

(2) : les EAP sur N des mesures N-1 sont calibrées au coût unitaire de N-1. L'effet de la variation de la valeur de point et des cotisations sur les EAP sont à prendre en compte dans la colonne IV "valeur du point FP"

(3) : dans les colonnes IV, VI et VII ("valeur du point FP", "CAS Pensions" et "autres cotisations") sont pris en compte l'effet de la variation de la valeur du point et des cotisations sur l'exécution N-1 (colonne I), les EAP (colonnes II et III) et l'évolution de la structure des emplois (colonne X).

(4) : la colonne IX "GVT solde" ne comprend, au titre du GVT positif, que les avancements d'échelon et de grade. Les changements de corps sont traités dans la colonne X "évolution de la structure des emplois"